

## Plan de soutien à l'économie saoudienne de 32 Mds de dollars

Résumé : Annonce le 20 mars en conférence de presse par le ministre des Finances, Mohammed Al-Jadaan, d'un plan de soutien à l'économie d'un coût global de 70 Mds SAR (18,7 Mds USD) face à la pandémie du Covid-19. Composé essentiellement de dispositions de reports de charges fiscales et d'extension de validité de visas de travail, ce programme complète les mesures adoptées le 16 mars par la Banque centrale saoudienne d'un coût estimé à 50 Mds SAR (13,3 Mds USD) pour assurer la stabilité du système financier et garantir le financement des PME. Le ministre des Finances a indiqué que le déficit budgétaire, révisé à la hausse, serait financé par un recours accru à l'endettement. Selon le ministre des Finances, le Roi Salman a approuvé une augmentation du plafond de la dette publique rapportée au PIB de 30% à 50%.

### Annonce par le ministre des Finances d'un plan de soutien à l'économie de 70 Mds SAR, soit 18,7 Mds USD

Lors d'une conférence de presse qu'il tenait le **20 mars 2020**, le ministre des Finances - et ministre par intérim de l'Économie et du Plan - Mohammed Al Jadaan, a annoncé un **plan de soutien à l'économie** d'un montant global de 70 Mds SAR (18,7 Mds USD) face à la crise du Covid-19.

**Composé essentiellement de reports de charges fiscales**, le dispositif vise à répondre aux conséquences économiques, financières et budgétaires de la crise sanitaire, en complément des mesures de protection des citoyens saoudiens et des résidents. Les exonérations de taxes et le report pour une période de trois mois de la plupart des charges fiscales et cotisations publiques ont pour objectif de préserver les liquidités au secteur privé pour permettre la continuité des activités économiques.

Ce programme comprend huit mesures d'effet immédiat :

1. **Exonération de la taxe d'expatriation** pour ceux dont le titre séjour a expiré entre le 20 mars et le 30 juin 2020, en prolongeant sans frais ledit titre pour une période de trois mois ;
2. **Remboursement aux employeurs des frais de visas de travail** délivrés, non-utilisés pendant la période d'interdiction d'entrée et de sortie du pays, même s'ils ont été tamponnés sur le passeport, ou prolongation sans frais de la validité des visas pour une période de trois mois ;
3. **Prolongation sans frais pour les employeurs des visas de sortie et de ré-entrée** qui n'ont pas été utilisés pendant la période d'interdiction d'entrée et de sortie du pays, pour une période de trois mois ;
4. **Report pour les entreprises**, pour une période de trois mois, **des paiements dus au titre de la TVA, des droits d'accise, de l'impôt sur les sociétés**, et de l'envoi des déclarations et paiements au titre de la Zakat<sup>1</sup>
5. **Ajournement** pour les trois prochains mois **de la perception des droits de douane** à l'importation pour une période de trente jours contre la présentation d'une garantie bancaire; si nécessaire, extension de cette mesure pour les activités les plus touchées ;

<sup>1</sup> Troisième pilier de l'islam, la Zakat est une « aumône » sur les montants non-investis dans l'économie réelle. Il s'agit d'un impôt dont le taux est traditionnellement de 2,5% sur les liquidités en « jachère » d'une société. Les paiements de la Zakat en Arabie saoudite sont effectués en 2020 sur les montants déclarés en 2019.

6. **Ajournement du paiement de certains frais de services gouvernementaux et municipaux** pour le secteur privé, pour une période de trois mois ; si nécessaire, extension de cette mesure pour les activités les plus touchées ;
7. **Autorisation donnée au ministre des Finances d'approuver les prêts et autres formes de financement**, ainsi que l'exonération du paiement des frais et des rendements des prêts octroyés **jusqu'à la fin de 2020** ;
8. **Formation d'un comité présidé par le ministre des Finances** et composé du ministre de l'Économie et du Plan, du ministre du Commerce, du ministre de l'Industrie et des Ressources minières, du vice-président du conseil d'administration du Fonds national de Développement et du gouverneur de ce même Fonds. Ce comité a pour mission de réviser les mesures d'incitation et **d'identifier les ressources financières pour soutenir l'économie saoudienne, en particulier les PME.**

Le plan de soutien dévoilé par le ministre des Finances **vient compléter le programme de 50 Mds SAR (13,3 Mds USD) porté par la Banque centrale** (*Saudi Arabian Monetary Authority, SAMA*) annoncé le 16 mars 2020 pour assurer la stabilité du système financier et garantir le financement des PME. La SAMA avait également procédé à la réduction cumulée de 125 points de base de ses taux directeurs en l'espace de deux semaines (3 et 16 mars) pour mettre à la disposition des banques commerciales d'importantes liquidités, pour compenser le ralentissement économique.

### Révision à la hausse du déficit budgétaire par le ministre des Finances saoudien et relèvement du plafond d'endettement public rapporté au PIB

Dans son intervention du 20 mars, le ministre saoudien des Finances a indiqué que le déficit budgétaire, révisé à la hausse, serait financé par un recours accru à l'endettement.

**M. Al Jadaan a ainsi considéré que le déficit budgétaire pourrait atteindre 9% du PIB en 2020**, soit environ 70 Mds USD, contre 6,4% du PIB (50 Mds USD) prévu lors de l'adoption du budget en décembre 2019. Le financement du déficit était prévu à hauteur de 40% par l'endettement (20 Mds USD) et par le recours aux réserves de l'État pour le solde.

Le ministre des Finances a annoncé une augmentation du programme d'émission de dette en 2020, sans en préciser le montant, et a indiqué avoir reçu l'approbation du Roi Salman pour porter **le plafond de la dette de 30% à 50% du PIB**. Pour mémoire, à fin 2019, la dette publique représentait 24% du PIB.

M. Al Jadaan a enfin estimé que le programme d'émission de dette pour l'année 2020 ne serait pas supérieur à 100 Mds SAR (26,7 Mds USD), contre 76 Mds SAR (20 Mds USD) prévus au budget.

#### Commentaires

*Le plan de soutien adopté par les autorités saoudiennes face à pandémie du Covid-19 atteint environ 4% du PIB du pays, soit un niveau particulièrement élevé au regard de la richesse nationale.*

*L'annonce d'un recours accru à l'endettement envoie un signal aux marchés obligataires internationaux et signifie implicitement que les réserves de l'Etat seront protégées.*